

Séance d'information

Compteurs d'eau

« un outil obligatoire »



Tiré de: Blog PCF 65, 2018



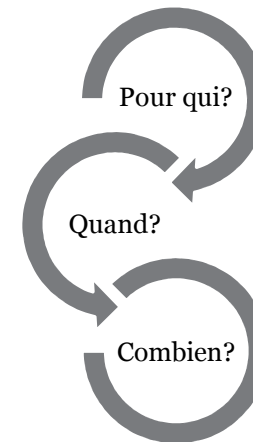
Tiré de: Les Compteurs Lecomte, 2019

23 avril 2019

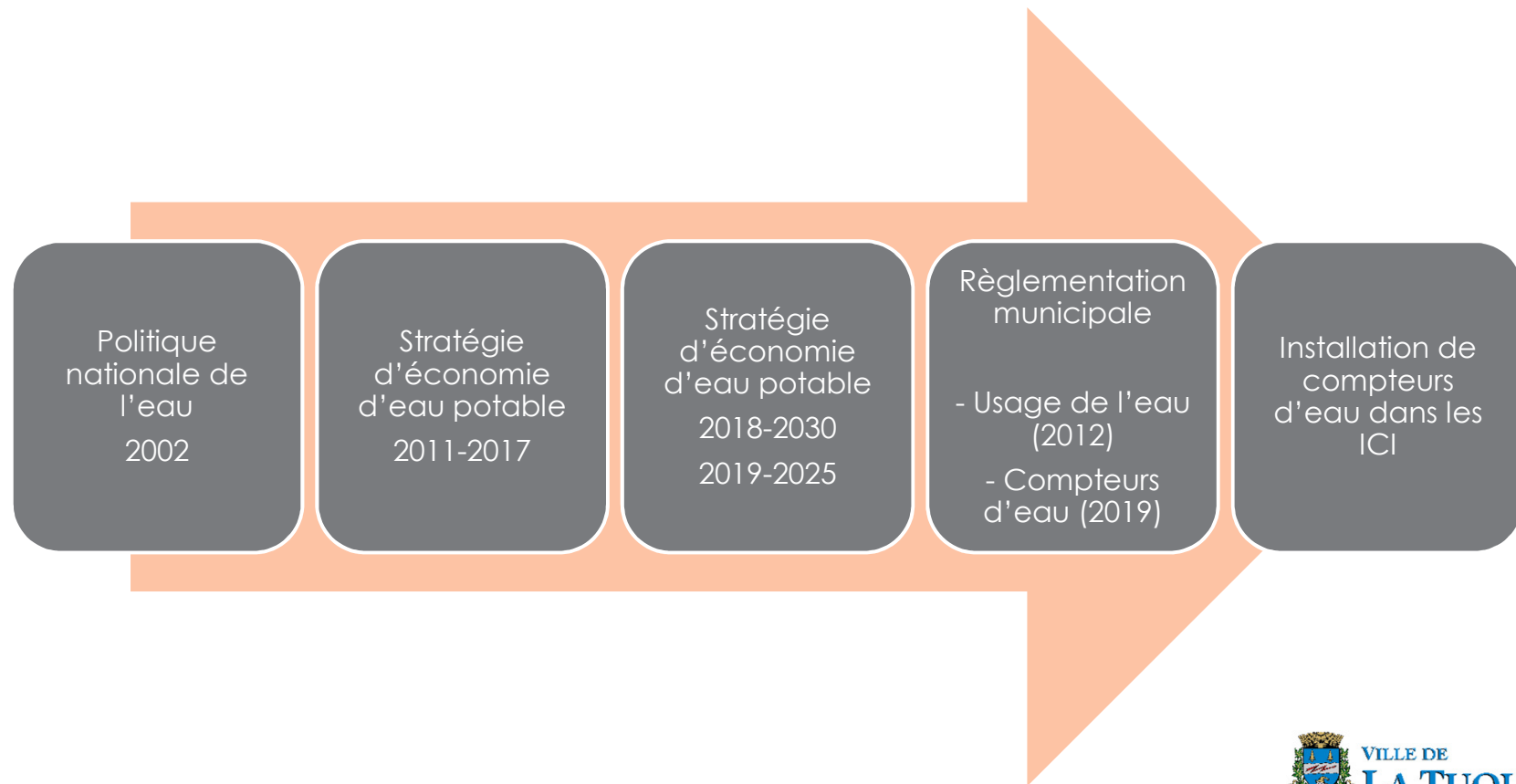
Présenté par:
Audrey Parent, ing., M.ing., Chargée de projets
Louis Loisel, ing., Dir. Serv. Tech. et Trav. Publics

Plan de la présentation

- Historique
 - Politique nationale de l'eau 2002
 - Stratégie d'économie d'eau potable
 - 2011-2017 + Actions VLT
 - 2018-2030 (Horizon 2019-2025)
- Règlementation municipale
 - Compteurs d'eau
- Conclusion
- Période de questions



Historique





Tiré de: Environnement, 2002

Politique nationale de l'eau du gouvernement du Québec 2002

Objectifs:

- Assurer la protection de la ressource;
- Gérer l'eau dans une perspective de développement durable;
- Protéger la santé publique et celle des écosystèmes;



Tiré de: Environnement, 2002

Politique nationale de l'eau du gouvernement du Québec 2002

Mesures et engagements:

- Mise en place d'une gestion intégrée par bassin versant;
- Protéger la qualité de l'eau ainsi que des écosystèmes aquatiques;
- Poursuivre l'assainissement de l'eau et améliorer la gestion des services d'eau;
- ...



Tiré de: MAMH, 2019

Stratégie d'économie d'eau potable 2011-2017

- Découle de la Politique nationale de l'eau;
- Réduire de 20% la consommation p/r à 2001;
- Obligation d'adopter un règlement sur l'usage de l'eau;
- Production d'un bilan annuel de l'usage de l'eau;
- Mettre en place un programme de détection et réparation de fuites;
- Si les objectifs ne sont pas atteints → **Compteurs d'eau**

Actions de VLT 2011-2017

- Détection et réparation de fuites
- Élimination de purges
- Remplacement de conduites (~250 mètres/an)
- Participation au programme d'économie d'eau potable du Réseau Environnement
- Favoriser l'élimination des systèmes de climatisation à l'eau
- Favoriser l'utilisation de récupérateur d'eau de pluie
- Communiqué de presse *Ville de La Tuque prend les moyens pour économiser de l'eau potable, 15 mai 2012*
- ...



Tiré de: Ville de La Tuque, 2019

Oui, mais l'eau du 44 pouces?!

- L'eau du 44 pouces:
 - N'est pas traitée donc impropre à la consommation humaine;
 - Elle n'est donc pas acheminée à l'usine d'eau potable du Lac Panneton, mais seulement à WestRock;



Les surplus sont retournés à la rivière St-Maurice.

Tiré de: Le Nouvelliste, 2018

Mais d'où vient notre eau potable?

- Il y a un « Y » sur la conduite du 44 pouces;
- Une conduite de 24 pouces est reliée à l'usine de traitement d'eau ;
- Puis, l'eau traitée (potable) est distribuée dans le réseau municipal.



Tiré de: Ville de La Tuque, 2019



Tiré de: MDDELCC, 2019

Stratégie d'économie d'eau potable 2018-2030

- Prend le relais de la Politique nationale de l'eau
- Trois (3) plans d'actions successifs
 - 1^{er} plan (2018-2025): 550 millions d'investissement
- Grande orientation dont le but est:

Une gestion intégrée, durable et équitable des ressources en eau



Tiré de: MAMH, 2019

Stratégie d'économie d'eau potable 2019-2025

- Améliorer le bilan des municipalités du Québec
Distribution + Consommation
- Définir les nouvelles orientations en matière de saine gestion de l'eau
- Série de mesures et d'objectifs adaptés à chaque municipalité
- Mise en place d'actions pour favoriser l'économie d'eau chez le consommateur

Conséquences du non-respect de la Stratégie 2011-2017

- La Ville de répond plus aux critères d'admissibilités pour différents programmes d'aide gouvernemental;
- Ces programmes participent jusqu'à **50%** de toute réfection d'infrastructure municipale;
- Selon le plus récent plan d'intervention, les travaux d'infrastructures de la Ville sont évalués à environ **3,4M \$/an.**

Règlementation municipale

En vigueur et à venir

En vigueur:

Règl. sur l'usage de l'eau
(2012)

Pour préserver la qualité et
la quantité de la ressource

Indique les normes
d'utilisation

S'applique à l'ensemble du
territoire

À venir

Règl. sur les compteurs
d'eau (2019)

En rédaction

Projet de règlement en
mai 2019

Adoption du règlement en
juin 2019

Appels d'offres

Fourniture des
compteurs d'eau

Appels d'offres
publiques

Compteur
Lecompte fournira
les compteurs

Services de
plomberie pour
l'installation des
compteurs

3 fois en appel d'offres sur invitation

- 1^{ère} fois: pas de soumissionnaires (invitation plomberie locale)
- 2^e fois : trop cher
- 3^e fois: Adjudication

Plomberie Biron
réalisera les
travaux

*Les A.O. permettent
d'obtenir des prix de
groupe*

Les compteurs d'eau

Pour qui?

204 ICI inspectés

2017-2018

(Industries, Commerces et Institutions)



91

Codé comme **GRANDS** consommateurs selon le
MAMH

***Code d'utilisation du biens fonds (CUBF)

Exemples de grands consommateurs d'eau

- Usines;
- ...

Industries

- Salons de coiffure (CUBF: 6232) ;
- Restaurants;
- Garages;
- Épiceries;
- ...

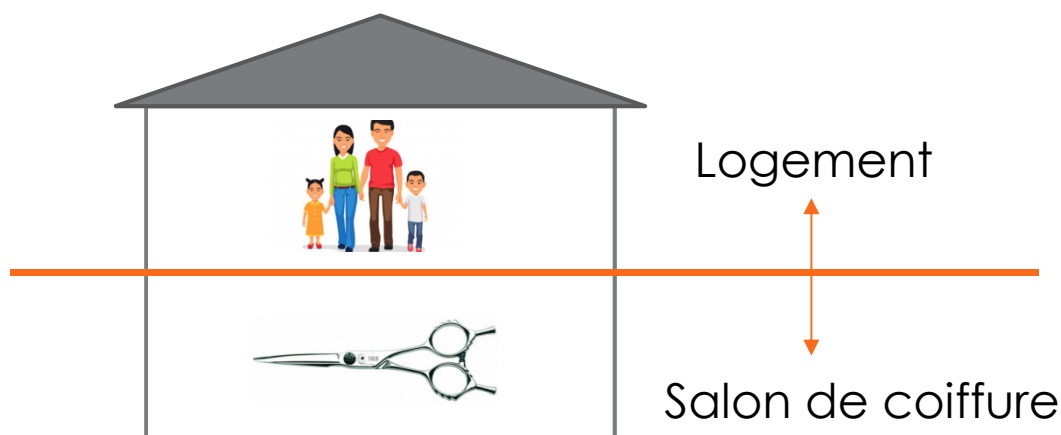
Commerces

- Bâtiments municipaux;
- Écoles;
- Centres hospitaliers;
- ...

Institutions

Et les immeubles mixtes?

- Un immeuble mixte ciblé comprend au moins **une** activité reconnue pour sa grande utilisation d'eau potable.



- Donc, un immeuble avec un salon de coiffure est un immeuble mixte ciblé.

Les compteurs d'eau

Pour quand?

Sur prise de rendez-vous avec le plombier

Phase 1:Été 2019

- **63** ICI sans travaux connexes nécessaires

Phase 2: Hiver 2020

- **28** ICI nécessitant des travaux connexes (ex: menuiserie)

Les compteurs d'eau

Combien?

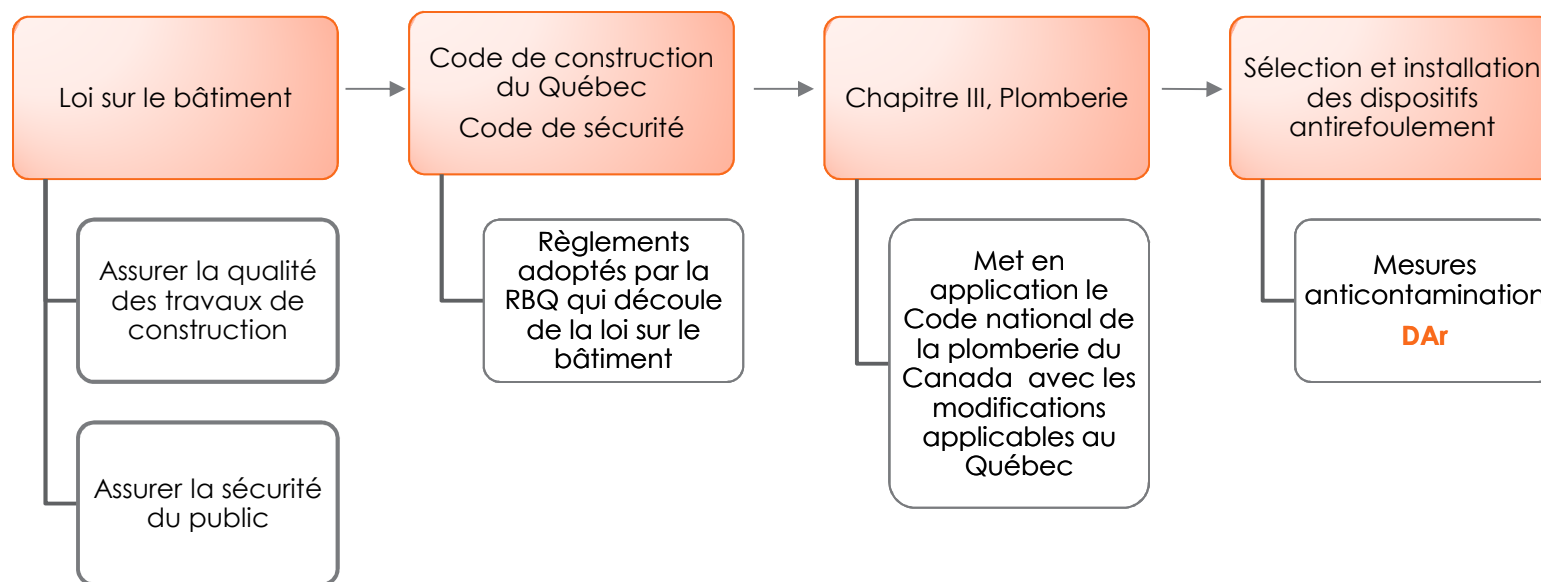
Le prix varie selon:

- La dimension de l'entrée de service (diamètre)
- La complexité
- Mise aux normes (au besoin)

Le prix inclus:

- La fourniture
- L'installation
- Certification d'installation du plombier

Loi, Codes, Règlements



* RBQ : Régie du bâtiment du Québec

* Bâtiment exclus: bâtiments existants totalement résidentiels de moins de 9 logements ou de moins de 3 étages

Équipements pour la mise aux normes et obligations du propriétaire

Installation d'un DAr (Dispositif Antirefoulement)

- Obligation de protéger le réseau d'eau potable contre la contamination.
- Faire vérifier annuellement les DAr par un vérificateur agréé.
- Conserver un registre des vérifications.

Installation d'un réservoir d'expansion

- Nécessaire lors de l'installation d'un DAr

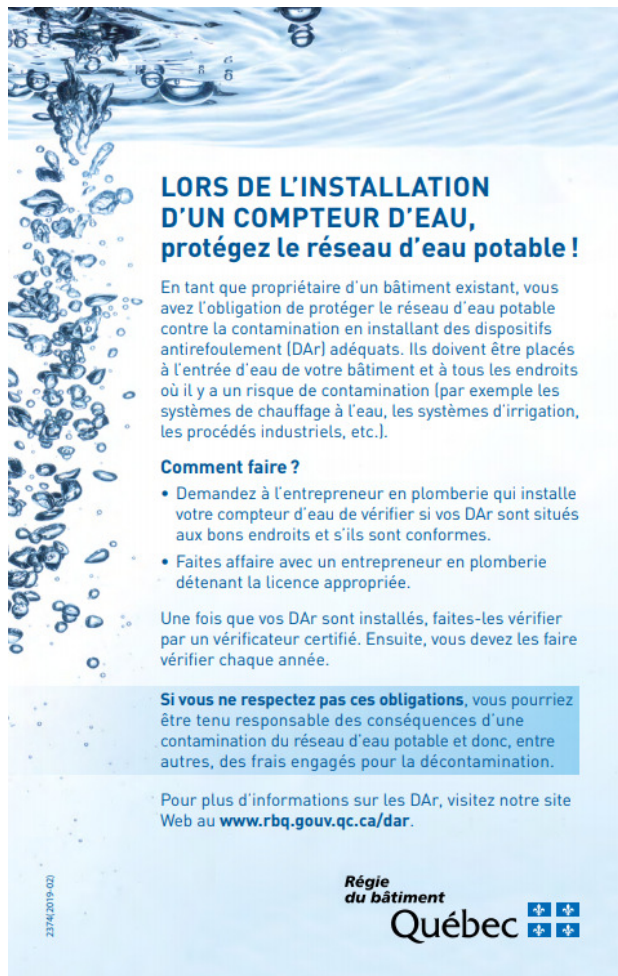
* Voir le registre provincial des vérificateurs de dispositifs antirefoulement

Et si je n'installe pas de Dar ???

- Vous pourriez être **tenu responsable** des **conséquences** d'une contamination du réseau d'eau potable et donc, entre autres, des frais engagés pour la décontamination.

Source: Régie du bâtiment du Québec

Documentation de la RBQ sur les DAr



**LORS DE L'INSTALLATION
D'UN COMPTEUR D'EAU,
protégez le réseau d'eau potable !**

En tant que propriétaire d'un bâtiment existant, vous avez l'obligation de protéger le réseau d'eau potable contre la contamination en installant des dispositifs antirefoulement (DAR) adéquats. Ils doivent être placés à l'entrée d'eau de votre bâtiment et à tous les endroits où il y a un risque de contamination [par exemple les systèmes de chauffage à l'eau, les systèmes d'irrigation, les procédés industriels, etc.].

Comment faire ?

- Demandez à l'entrepreneur en plomberie qui installe votre compteur d'eau de vérifier si vos DAR sont situés aux bons endroits et s'ils sont conformes.
- Faites affaire avec un entrepreneur en plomberie détenant la licence appropriée.

Une fois que vos DAR sont installés, faites-les vérifier par un vérificateur certifié. Ensuite, vous devez les faire vérifier chaque année.

Si vous ne respectez pas ces obligations, vous pourriez être tenu responsable des conséquences d'une contamination du réseau d'eau potable et donc, entre autres, des frais engagés pour la décontamination.

Pour plus d'informations sur les DAR, visitez notre site Web au www.rbq.gouv.qc.ca/dar.

23/4/2019-02

Régie
du bâtiment
Québec 

RBQ: La protection de l'eau potable,
2019



Système d'eau potable

**Attention à la
contamination!**

L'eau potable est une ressource naturelle précieuse. Il faut en préserver la qualité.

En tant que propriétaire de bâtiment, assurez-vous que vos installations ne risquent pas de contaminer l'eau potable de votre réseau.

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) vous explique comment prévenir une contamination.

Québec 

RBQ: Attention à la
contamination, 2019



Exemples de coûts

Diamètre de l'entrée d'eau	Coût du compteur	Main - d'œuvre (Installation)	Matériel (Accessoires)	DAR (Risque faible ou modéré) * Si nécessaire	Coût total
¾	91,98\$ à 127,51\$	170,00 \$	460,00 \$	375,00 \$	721,98\$ à 757,51\$ 1 096,98 à 1 132,51\$ (DAR)
1	198,34 \$	225,00 \$	460,00 \$	460,00 \$	883,34 \$ 1 343,34 \$ (DAR)
1 ½	600,52 \$	395,00 \$	460,00 \$	635,00 \$	1 455,52 \$ 2 090,52 \$ (DAR)
2	852,04 \$	565,00 \$	460,00 \$	765,00 \$	1 877,04 \$ 2 642,04 \$ (DAR)

*** Le coût du Dispositif Antirefoulement (DAR) inclus :

- 1 DAR (pièce et main d'œuvre)
- 1 Réservoir d'expansion (pièce et main d'œuvre) ~ 100\$

40 L 97 \$

60 L 109 \$

100 L 115 \$



Inspection annuelle du DAr

- Réaliser par un vérificateur certifié
- Registre des vérificateurs disponible sur Internet
<http://vdar.reseau-environnement.com/fr>
- Plomberie locale certifiée:
 - Plomberie Express Alain Delisle Inc.
- La vérification prend environ 1 heure ➡ ~ 300\$
 - Le coût ne varie pas selon le type de DAr

La prise de données

- Prise de données manuelle par un représentant de VLT
- 1 x par année
- Possibilité d'ajouter un option pour la prise de données à distance mais \$\$\$ et non-recommandé

Bécancour

Et Ailleurs?

Shawinigan

Toutes les municipalités sont dans le même bateau:

Installation de compteurs d'eau
Facturation des équipements et de l'installation aux ICI



Nicolet

Trois-Rivières

Et la tarification?

Ville de La Tuque ne compte pas faire de tarification, bien que certaines villes le font déjà.

Québec



Être positif malgré l'obligation

- Mieux connaître notre ville, notre réseau
- Détecter les consommateurs excessifs
- Aider à trouver des solutions adéquates



Tiré de: data info mobility, 2019

Présentation des compteurs



Tiré de: Les compteurs Lecomte, 2019
et Nella distribution, 2019

Conclusion

- De la Politique nationale de l'eau à la Stratégie d'économie d'eau potable;
 - Développement durable et intégrée de la ressource
- Obligation de connaissance et d'agir des municipalités;
- Exigences gouvernementales;

Période de questions



Références

- Chapitre III, Plomberie, Code de construction, 29 avril 2014
- Les compteurs d'eau Lecomte, www.compteurlecomte.com/ , 2019
- *Politique nationale de l'eau*, Ministère de l'environnement, 2002
- *Registre provincial des vérificateurs de dispositifs antirefoulement*, <http://vdar.reseau-environnement.com/fr> Réseau environnement, 23 avril 2019
- *Règlement no 1000-156-2012*, concernant l'utilisation de l'eau potable, Ville de La Tuque, 2012
- *Stratégie d'économie d'eau potable 2011-2017*, MAMOT, 15 février 2011
- *Stratégie d'économie d'eau potable*, MDDELCC 2018-2030, 2018
- *Stratégie d'économie d'eau potable*, Horizon 2019-2025, MAMH, 2019
- *Ville de La Tuque prend les moyens pour économiser l'eau potable*, Communiqué de presse, Ville de La Tuque, 15 mai 2012